

Bulletin d'adhésion

ETABLISSEMENTS ENFANTS ET ADULTES SERVICES ENFANTS

Pourquoi adhérer à la FISAF ?

Une fédération nationale, reconnue d'utilité publique, spécialisée dans les déficiences visuelles, auditives et les troubles des apprentissages.

Un réseau d'experts représentant les organisations du secteur et défendant leurs spécificités.

Un mouvement engagé dans l'inclusion sociale et l'effectivité des droits des personnes à partir de leur projet.



Un espace d'informations, de développement des compétences et de démarches collaboratives.

Une organisation de proximité active au niveau national et local.

Un acteur majeur de l'innovation et de la recherche appliquée.

Bulletin à retourner dûment rempli à p.cador@fisaf.asso.fr en cas de nouvelle adhésion ou pour information de toute évolution qu'aurait connue votre structure en 2023

Nom de l'établissement :

Siret de l'organisme :

Nom de la Directrice/du Directeur :

Adresse de l'organisme :

Adresse E-mail :

	Nombre de places	Coût à la place	Total cotisation à la place
Coût de l'adhésion ETABLISSEMENTS ENFANTS ET ADULTES SERVICES ENFANTS	X	35 €	€

Forfait documentation **228 €**

A souscrire avec l'adhésion de vos établissements enfants et adultes et de vos services enfants

Total de votre cotisation 2023 €

NB : Document à dupliquer ; merci de compléter un bulletin par structure adhérente afin de recenser le nombre d'établissements et de services par association.

SIGNATURE pour acceptation

Date